L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI 2 FEVRIER 1883.

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 13 rue Dauphine, immédiatement après le dôme formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S.,

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

.........RUE DU CANAL.........150

près Rampart.

Coulisse du couvent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix honorables.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25 août—

JOSEPH BAUER,

DENTISTE,

130 - - - Esplanade - - - 130

Près Rempart.

Janvl—1an D Ma J

INSTITUTIONS.

COLLEGE ST. ISIDORE,

—Dirigé par—

LES PÈRES DE STE. CROIX,

Coin Peters et Roynée, 3e dist.

Termes : par mois $16.

S'adresser au

Rév. Père J. SCHERER, C. S. C.

24jav—1m—Dim Mar J Supérieur.

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'Institut 17 oct—

Columbian Institute,

120 RUE ESPLANADE.

Ecole de jour et Pensionnat pour jeunes filles; kindergarten pour petits enfants, garçons et filles. La réouverture de la session a eu lieu le LUNDI, 4 septembre 1882.

Mlle H. FITZGERALD,

19sept—6m Directrice.

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,

Entre Conti et St.-Louis,

1er fév—82.1 an.DMJ

ANT. CARRIÈRE,

B. L. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 34 RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis [illegible]

CADEAUX UTILES.

Belles Jumelles d'Opéra et do Marine.

LUNETTES ET PINCE-NEZ EN OR.

Beaux Instruments pour Dessein.

Un vaste assortiment où le public pourra faire un choix chez

E. CLAUDEL

Opticien,

96 rue du Canal, près Camp.

20 fév—1an

Compagnies d'Assurances

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:

J. F. SCHRODER, président,

NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT

PETER ANDERSON.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif	$4 407,800 24
Passif	2 670,383 41
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.

JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident

CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1882.

12nov—1an—v.e

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de commodités luxueuses) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

ST-LAURENT, Servan mercredi, 7 fev;

LABRADOR, Jouela, mercredi, 14 février.

PRIX du passage pour le H vre.

Première cabine (vin compris)..$80 et $100

Deuxième classe..........................$60

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à

AD. SCHREIBER,

34 rue Carondelet,

Nouvelle-Orléans.

Train spécial du Havre à Paris.

La Compagnie générale transatlantique a organisé, pour l'usage exclusif de ses passagers, un train spécial pour Paris avec un seul arrêt à Rouen. A l'arrivée des paquebots au Havre, les passagers trouvent les wagons tout prêts sous la tente même de la Compagnie. Au départ de New-York, les bagages sont pesés et enregistrés pour Paris sans être soumis à l'examen de la Douane au Havre. Les passagers peuvent se procurer au bureau de la Compagnie, à New York, des billets pour le train spécial. Leurs bagages sont pesés et enregistrés directement pour Paris au dock de la Compagnie, où ils doivent être rendus deux heures au moins avant le départ des paquebots.

A Paris, la Compagnie a organisé également des trains spéciaux pour les départs au Havre, et les passagers peuvent faire enregistrer leurs bagages directement pour New York, à la gare Saint-Lazare.

Ligne de Bordeaux.

COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.

Les steamers de 1re classe de cette ligne partiront comme suit:

CHATEAU LEOVILLE 4000 Tonneaux (neuf) vers le samedi 3 février.

CHATEAU LAFITE, 4000 Tonneaux (neuf) vers le samedi, 3 mars.

1re Chambre, $80. Entrepont $25

F. Le Boulanger, Funch, Edye & Co., 46 Beaver Street, Ag't gen. pour passagers. | 27 South William St.) Agents généraux.

Agent à la Nouvelle-Orléans,

L. A. FOURNIER,

No 163 rue Gravier.

1er sout—1an

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA HAVRE SOUTHAMPTON ET HAVANE.

Les steamships du NORTH GERMAN LLOYD reprendront leurs voyages réguliers comme suit

	De Brême	De la Nlle-Orléans.
Leipzig	20 mars	
Hohenzollern	2) avril	

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans—Chambre, $150, Entrepont, $38.

De la Nouvelle-Orléans à Southampton Havre ou Brême—Chambre, $150, Entrepont, $45

De la Nouvelle Orléans à la Havane—Chambre, $35, Entrepont, $15.

Les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix. " " 1 an, gratis.

N. B.—Notre agent pour le Texas, M. J. Walde, à Houston, est autorisé à émettre des ordres pour passage d'entrepont aux taux suivants:

De Brême à Galveston $38 00

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leur jour de départs et le prix de passage.

Des billets de passage de Brême, Southampton ou du Hâvre à la Nouvelle-Orléans sont émis par les consignés.

Pour plus de détails s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & Cie,

26 mai—1 an 42 rue de l'Union.

COMPAGNIE DE STEAMERS TRANS ATLANTIQUES DE CATALOGNE

ENTRE LA NLLE-ORLEANS, BARCELONE ET GENES, VIA LA HAVANE.

Les magnifiques vapeurs de 1re classe de la Compagnie de steamers trans atlantiques de Catalogne, feront un service mensuel entre la Nlle-Orléans et les ports ci-dessus, de la manière suivante:

Départs de Barcelone:

Str. CASTILLA, 2300 tonneaux, vers le 15 déc

Str. JOSE BARO, 1600 tonneaux, vers le 15 jan

Str. SANTIAGO, 1700 tonneaux, vers le 15 fév

Pour Valencia, Malaga, Cadix, Santa Cruz de Ténérife, Puerto Rico, la Havane et la Nouvelle Orléans.

Départs de la Nlle-Orléans.

Str. CASTILLA, 2,300 tonneaux, vers le 15 jan

Str. JOSE BARO, 1600 tonneaux, vers le 15 fév

Str. SANTIAGO, 1700 tonneaux, vers le 18 déc

Ils feront ensuite successivement des voyages mensuels.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, ou de toucher à d'autres ports en Espagne pour y débarquer des passagers.

Pour de plus amples informations, s'adresser à

G. CORRAL & CO., Agents,

57 rue de la Douane, N. O.

27 août—9 m

LIGNE ANCHOR

—DE LA—

Méditerranée à la Nlle-Orléans.

Le beau vapeur

de la ligne Anchor, partira de la Méditerranée en destination de la Nouvelle-Orléans à la fin de ce mois. Les dates de ses départs sont; de Gênes, le —; de Naples, le —; de Palerme, le — courante. Il fera escale à Malaga s'il y trouve du fret.

Les importateurs feront bien de transmettre par le cable, sans délai, leurs ordres à leurs correspondants.

Un autre vapeur de la ligne suivra celui-ci peu de temps après.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

MM. FORSTALL, CLAYTON & CO.

173 rue de la Commune.

16sept—

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant MERCREDI 7 fév. à 8 h. A. M

Cette ligne se compose des steamers suivants—

KNICKERBOCKER,	HUDSON,
LOUISIANA.	NEW ORLEANS.

Le steamer

KNICKERBOCKER,

Capt F. Kemble,

Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1[2 P.0]0

Passage -Cabine............................$40

Entrepont...................... 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s adresser à

ALFRED MOULTON & CO

4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

Compagnie ancienne et sûre de Paratonnerre de

ROBINSON,

ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

La plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison.

JAMES M. ROBINSON, directeur.

Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans. Lae 13mars—1an

CHEMINS DE FER.

NLLE-ORLEANS ET TEXAS

Star and Crescent Route.

VOIE FERRÉE

—COMPOSÉE DE—

Morgan's Louisiana and Texas Railroad, Louisiana Western Railroad, Texas and New Orleans Railroad.

Départ:

Nouvelle-Orléans pour Alexandrie.. 8 A. M.

Nouvelle-Orléans pour Houston........ 12 M.

Alexandrie pour la Nouvelle-Orléans 4:53 A. M.

Houston pour la Nouvelle-Orléans...10:30 P. M.

Arrivée:

A la Nlle-Orléans d'Alexandrie...... 5:40 P. M.

A la Nlle Orléans de Houston .... 4:25 P. M.

A Houston de la Nlle-Orléans......... 6:45 P. M.

A Alexandrie de la Nlle-Orléans....... 8:12 P. M.

Sleepers entre la Nlle-Orléans et Houston.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 28 HEURES. Billets à vendre et places dans les sleeping-cars à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON,

Président.

J. G. SCHRIEVER,

Trafic manager. 17mai—1an

Chemin de Fer Pontchartrain.

HEURES DE DEPART ET D'ARRIVÉE.

MILNEBURG.

A partir de VENDREDI, 3 novembre, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

De la ville.	De Milneburg.
7:00 A. M.	6:00 A. M.
8:30 A. M.	7:30 A. M.
10:30 A. M.	9:15 A. M.
3:00 P. M.	11:10 A. M.
5:00 P. M.	2:00 P. M.
6:00 P. M.	4:00 P. M.
12:00 M.	5:30 P. M.

Les trains partiront de la gare de la rue du Canal.

Les heures sont celles de la ville.

16 mai— J. T. HARAHAN. Président

Route du Sud pour la Californie.

Le Chemin de Fer du Texas et du Pacific

EST MAINTENANT OUVERT AU COMMERCE.

C'est la ligne directe de la NOUVELLE-ORLEANS au NORD, à l'EST, à l'OUEST et au CENTRE, du TEXAS, et à tous les points de l'Arizona, du Vieux et du Nouveau-Mexique et de la Californie.

L'express direct part de la Nouvelle-Orléans à 10 heures 20 minutes du matin.

Le convoi d'agrément pour Baton Rouge part de la Nouvelle-Orléans à 4 heures 20 minutes de l'après-midi et s'arrête à toutes les habitations.

L'express direct arrive à la Nouvelle-Orléans à 3 heures de l'après-midi.

Le convoi d'agrément de Baton Rouge arrive à la Nouvelle-Orléans à 11 heures du matin.

Les passagers pour Baton Rouge peuvent prendre l'un ou l'autre de ces deux trains.

Pour l'achat des billets ou des renseignements de toute nature, s'adresser au No 47 de la rue St-Charles, coin Gravier; ou à la gare à l'extrémité de la rue Thalie.

A. S. GRAHAM,

Agent au Dépôt des Billets,

B. W. McCULLOUGH,

Aide agent gén. des passagers, Marshall, Tex.

F. CHANDLER,

Agent Général au Dépt des Passagers, St Louis, Mo.

H. M. HOXIE,

3e Vice-président, St Louis, Mo.

31oct—

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs, palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est.

Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, ont prolongé leur course jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.

Pour des mappes des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent-général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans,

R. W. GILLESPIE,

Agent-Général au Sud. Nlle-Orléans, Lne.

J. C. WALLER,

Agent-Général du départ des passagers

14fév—1an Mobile Ala.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.

La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.

ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG, ET WASHINGTON, EN CHARS DORTOIRS.

TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	7:00 a. m.	9:42 p. m.
Côte accomodation	3:27 p. m.	9:02 a. m.
Malle rapide	6.00 p. m.	9:22 p. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.

Des wagons de chasseurs sont ajoutés au train du samedi partant de la Nouvelle-Orléans à 8:45 P. M. et revient en ville par le train de 7:15 P. M.

Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.

De la Nlle-Orléans à Biloxi Springs, aller et retour $14 55.

JOHN KILKENY, assistant-agent-général pour les passagers.

J. H. SMITH, Agent pour les billets,

J. T. HARAHAN, Surintendant.

12 mai—

Grande Route de Jackson.

Chicago, Illinois Cent. R. R. Co.

LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE NORD ET LE SUD.

L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.

UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES de L'EST

L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.

DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVÉE
Express No 2..8.00 A. M.	Malle No 2.. 7:00 A. M.
Malle No 3.....5:30 P. M.	Expr No 3. 10:45 A. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours.

Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.

W. COLEMAN, Asst. Agent Gén. des Pass

M. SHEAFE, Surintendant.

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17........RUE BARONNE........17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

VAPEURS.

MANDEVILLE et COVINGTON.

Steamer de la Malle des Etats-Unis

NEW CAMELIA.

SERVICE D'HIVER.

A PARTIR DU 1er FEVRIER 1883.

Le steamer partira de Milneburg, à l'arrivée du train quittant la gare de Mobile, à la jonction Pontchartrain, dépôt au pied de la rue des Champs-Elysées:

MARDI, à l'arrivée du train de Midi,

JEUDI, " de Midi,

SAMEDI, " de 3 P. M.

Retour, laissant Old Landing:

LUNDI.......................................5 A. M.

MERCREDI...................................7 A. M.

VENDREDI...................................7 A. M.

Si le temps et les eaux basses le permettent.

Prix, chaque voyage, $1.

Excursions tous les premiers dimanches du mois. Prix—Aller et retour, $1.

Fret reçu tous les jours à la gare des marchandises du Louisville et Nashville Railroad, au pied de la rue Girod.

1er nov—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,

T. P. Leathers, Capitaine,

J. F Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St. Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, 106 rue Commune.

On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Railroad au même taux que les autres bateaux.

11 août—

Paquebot régulier pour Lafourche, Donaldsonville et le bas du Fleuve.

Partira tous les LUNDIS et MERCREDIS à 5 p m

Pour tous les débarcadères sur le fleuve et le Bayou Lafourche, jusqu'à Thibodaux—Le bateau A1 d'un faible tirant d'eau,

PENINAH,

S. R. Bell, capitaine. C. F. Albe, commis

partira comme ci-dessus, remontant le bas du fleuve tous les Mercredis et Samedis. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à GEO. D. HITE, 142 rue Gravier.

27déc—1m

Remède Rationnel.

SALICYLIQUE.

Plus de Rhumatisme, de Goutte ni de Névralgie.

Soulagement immédiat garanti.

Guérison permanente assurée.

Succès établi après cinq années d'expérience, dans tous les cas possibles, aigus ou chroniques, aucun cas d'insuccès. Se référer à tous les médecins éminents et à tous les pharmaciens pour la valeur curative du Salicylique.

SECRET!

LE SEUL DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE EMPOISONNÉ QUI EXISTE DANS LE SANG DES RHUMATHISANTS ET DES GOUTTEUX

Le SALICYLIQUE est un remède souverainement rationnel parce qu'il s'adresse directement à la cause du Rhumatisme, de la Goutte et de la Névralgie, tandis que beaucoup d'autres prétendus spécifiques et panacées ne combattent localement que des effets.

Tous les savants sont d'accord sur ce point que les applications extérieures, telles que frictions avec de l'huile, de l'onguent, des liniments, des lotions adoucissantes, ne sauraient extirper les maladies ci-dessus, parce qu'elles sont le résultat d'un empoisonnement du sang par l'acide urique.

Le SALICYLIQUE exerce un effet merveilleux sur cet acide et détruit le mal. Les médecins les plus renommés de l'Amérique et de l'Europe l'emploient maintenant exclusivement. L'Académie de Médecine de Paris a rapporté 95 pour cent de guérisons en trois jours.

Rappelez-vous

Que le SALICYLIQUE guérit infailliblement le Rhumatisme, la Goutte et la Névralgie. Il calme presque instantanément les douleurs les plus vives.

Faites-en l'essai. On garantit le soulagement ou l'on rembourse l'argent.

On enverra des mil lers d'attestations à ceux qui le désireront.

$1 la boîte. 6 boîtes pour $5.

Envoyé franco par la poste contre argent ou mandat reçu.

Demandez ce médicament à votre pharmacien.

Prenez sur vos gardes, néanmoins, et ne prenez pas des contrefaçons ou d'autres remèdes qui vous seront peut-être recommandés "comme aussi bons". Insistez pour avoir le véritable Salicylique avec le nom de WASHBURNE & Co, sur chaque boîte; celui-là nous est garanti pour la pureté, sous notre signature. Il faut en effet que le remède soit parfaitement pur pour qu'il produise des effets. N'en prenez pas d'autre, en adressez-vous à nous.

WASHBURNE & Co. Propriétaires.

287 Broadway, coin Reade St.

13 janv— NEW-YORK.

Poudre Levain

INFAILLIBLE

—DE—

PRESTON & MERRILL.

LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE.

NON FALSIFIE.

PARFAITEMENT PUR,

c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.

S. MENDELSOHN,

Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Bienville.

12 janv—1an J&D

Les personnes qui désireraient —disposer de—

MEUBLES,

vieux ou antiques, ou de bronzes, peuvent le faire avec le plus grand avantage, en s'adressant par la Boîte 2569 de la poste de la Nlle-Orléans.

8août—

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE

ENTRE LE HAVRE, BORDEAUX ET LA NLLE-ORLEANS

FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy-de-Lôme	2,578 Tx.	Rouen	2,578 Tx
Paris	2,578 Tx.	Bordeaux	2,578 Tx
Hâvre	2,578 Tx.	Marseille	2,578 Tx
Nantes	2,578 Tx.		

PARIS, partira pour le Hâvre vers le 5 février et sera suivi par le DUPUY-DE-LOME vers le 25 février.

Billets de passage [entrepont] de la Nouvelle-Orléans au Hâvre, $40.

Billets d'aller et retour [entrepont], valables pendant six mois, $68.

Ordres pour billets de passage [entrepont] du Hâvre à la Nouvelle-Orléans, $30, payable d'avance.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture [avec vin ou café], lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.

Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.

Pour achats de billets, etc., s'adresser à

13 avril— FORSTALL, CLAYTON & CO, 173 rue Commune.

FRANTZ & OPITZ,

Coin des rues Royale et Bienville,

Horlogers, Joailliers et Marchands de Montres

WALTHAM ET SUISSES.

Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie en argent massif et plaqué, des Ciseaux pour les dames, etc., etc.

Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.

Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants remontés selon les derniers genres.

N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés ni d'articles de qualité inférieure.

Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.

1er sept—6m

PHARMACIE DUCONGE.

39..........................RUE DE CHARTRES..........................39

NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHÉ,

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de: MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les documents patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge. Agence pour la vente du Willon's Dysentery Remedy. 1er sept 82—1an

ASSURANCES.

Trente-Quatrième Etat de Situation Annuel depuis la Fondation,

Deuxième Etat de Situation Annuel depuis la Réorganisation

DE LA

Compagnie d'Assurances DU CROISSANT

Pour l'année expirant le 31 déc. 1882.

Primes d'incendies		$471,584 80
Primes de mers		39,326 97
Primes de rivières		75,696 44
Total des primes		$586,608 21
A déduire—		
Réassurances	$59,145 49	
Primes remboursées	58,943 67	
Fonds de réserve pour des risques non échus	60,000 00	
		171,089 16
		$415,519 05
Ajouter l'intérêt et les loyers	$30,362 27	
Sauvetages	2,911 31	
		33,273 58
		$448,792 73
A déduire—		
Pertes sur les incendies	$169,148 04	
Pertes sur les mers	9,284 81	
Pertes sur les rivières	43,344 99	
	$212,774 84	
Dépenses de bureau	38,714 21	
Profits et pertes	4,028 00	
Taxes et licences	14,291 70	
Dépenses: Babcocks, Corps de Sauvetage et Bureau des Réassureurs	4,320 75	
Frais légaux	2,364 12	
Frais d'agences	18,462 26	
Commissions et escomptes	94,482 92	
		382,836 80
Balance		$65,952 84
Intérêt payé sur le capital		50,000 00

ACTIF.

$135,000 U. S. 4's à 119½	$161,225 00
35,000 N. O. consol. 6's à 98	34,300 00
15,000 Mississippi State 4's	15,000 00
500 Christ Church 6's	500 00
500 Washington Armory 5's	500 00
160 actions du Vallette Dry Dock stock à 10	3,200 00
47 actions New Harbor Protection stock à 50	2,350 00
19 actions New Louisiana Jockey Club, action de pair	1,900 00
86 actions New Orleans Pacific R. R. stock à 40	3,440 00
Propriétés foncières de ville	57,300 00
Propriétés foncières de campagne	12,100 00
Jugements et Réclamations	10,000 00
Prêts sur des bons et hypothèques	61,715 07
Do. sur nantissement	119,472 13
Do. sur des billets à recevoir	3,991 57
Dû par des compagnies pour réassurances	19,930 00
Primes en voie de collection	43,509 69
Primes entre les mains d'agents	9,875 34
Comptant en caisse	120,404 48
	$686,808 28

PASSIF.

Fonds-capital	$500,000 00
Réserve pour des risques non expirés	60,000 00
Réserve pour des pertes non ajustées	39,962 28
Dividendes non payés, janvier 1882, y compris	16,860 00
	$686,808 28

Ce qui précède est un exposé vrai et exact des affaires de la Compagnie.

W. R. LYMAN, Président.

CHAS E. RICE, Secrétaire.

Signé sous serment en ma présence, ce 15me jour de janvier A. D. 1883.

ALFRED INGRAHAM,

13 jan—1m Notaire.

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp'

NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$500,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN..........................Président.

CHAS. H. DOLSEN....................Vice-Président.

CHAS. E. RICE..........................Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conner,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Malle,
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
U. Marinoni,	Harry L. Flash,
Lucien Dolery,	A. M. Steward,
Charles H. Dolsen	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush,	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman,
S. O. Coxton,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rocchfeld,
Wm. R. Lyman,	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas

15— mllan vée

Association d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Bureaux No 102 rue du Canal.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, ce 13 janvier 1883.

Conformément à sa Charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1882:

Primes sur les risques de feu	$24,949 90	
Primes sur les risques de mer	62,055 39	
Primes sur les risques de rivière	26,035 56	
		$513,040 85
A ajouter primes non acquises de 1881, acquises en 1882		148,660 00
Total des primes		$661,700 85
A déduire—		
Primes sur risques non expirés	$140,426 90	
Primes remboursées	2,855 67	143,281 67
Primes nettes acquises		$518,419 18
A ajouter—		
Intérêts et profits et pertes		35,299 40
		$553,718 58
Pertes payées sur les risques—		
De feu	$225,663 77	
De marine	51,661 37	
De rivière	9,310 78	
Pertes non ajustées	17,500 00	
	$314,355 92	
Réassurances	73,442 38	
Réduction (rebate)	25,354 66	
Commissions d'agences	58,021 24	
Dépenses d'agences	9,074 19	
Taxes et licences	4,928 63	
Dépenses de bureau	27,914 90	
Dépenses annuelles, bureau des assureurs, Babcocks et corps de sauvetage	5,113 71	522,503 69
Bénéfice net		$31,214 89
En moins, dividendes d'intérêt pour le 1er semestre de 1882, déclaré le 30 juin 1882		15,000 00
Balance des bénéfices		$16,214 89

ACTIF.

$200,000 Bons des Etats-Unis 3 0|0	$205,000 00	
$50,000 Bons des Etats-Unis 4 0|0	60,000 00	
Argent en caisse	69,775 79	
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00	
		$349,775 79
Primes en voie de recouvrement	41,876 56	
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	29,096 92	
Propriétés foncières	5,635 64	
Prêts sur hypothèques	74,992 88	
Prêts sur nantissement	1,000 00	
Actions	3,849 00	
Valeur de la balance du dépôt, dans le New Orleans National Banking Association	5,119 68	
		$511,227 42

PASSIF.

Capital payé en plein	300,000 00	
Fonds de réserve	34,208 53	
Dividendes non réclamés	2,863 00	
Pertes non réglées	17,500 00	
Primes sur risques non expirés	140,496 00	
		$495,012 52
Surplus		$16,214 89

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.

LEON SERE, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 13 janvier 1883.

G. LEGARDEUR, Jr., Notaire.

A une assemblée spéciale de la direction tenue le 13 janvier 1883, il a été résolu de payer, à partir du 25 courant, un dividende d'intérêt de Cinq pour cent (5 0\|0) pour le second semestre de 1882, faisant Dix pour cent pour l'année sur le capital de l'Association.

LEON SERE, Secrétaire.

DIRECTEURS:

HENRY ABRAHAM,	A. D. LANAUX,
P. LANAUX,	A. LAMBERT,
B. M. SCOTT,	TH. BRIERRE,
J. P. ZATARAIN,	THOMAS WILTZ,
HY. TREMOULET,	DAN'L WENDLING,
E. W. HUNTINGTON,	G. LANAUX.

14 janv—1m

ASSURANCES

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1882

Primes sur les incendies	$519,589 40	
Primes maritimes	126,401 63	
Primes de rivières	35,765 18	$681,856 21
Primes acquises en 1881		87,983 10
Total des primes		$769,839 31
A déduire—		
Primes non acquises	$301,117 02	
Primes remboursées	54,592 90	
Réassurances	99,691 38	355,401 30
Primes nettes acquises		$414,437 42
Ajouter, loyer et sauvetage		45,036 18
		$459,473 60
A déduire—		
Pertes de feu	$188,793 62	
Pertes maritimes	43,933 10	
Pertes de rivières	19,127 64	
Total des pertes	$251,859 36	
Dépenses générales, commissions, réfactions, taxes, etc.	174,525 25	426,384 61
Profits nets		$33,088 99
Ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes	$145,255 10	
Moins dividende de juillet 1882	25,000 00	120,255 10
Surplus		$153,344 09
A déduire—		
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées		46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882		$106,933 83

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHÉ.

Argent dans les banques	$90,104 79
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	239,000 00
50 bons Levee Steam Cotton Press	26,250 00
2 bons du New Orleans Pacific Railway	1,720 00
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company	10,000 00
50 bons du New Orleans Water Works	27,000 00
40 bons du New Orleans City Railroad	27,500 00
1 bon du Battalion Washington Artillery	500 00
15 actions du New Orleans City Railroad	1,290 00
5 actions de la State National Bank	595 00
25 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co	1,260 00
120 actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
1 action du New Louisiana Jockey Club	750 00
Propriétés foncières en ville	139,940 00
Billets, 1re hypothèque	115,027 66
Prêts sur demande	67,900 00
Billets garantis par nantissement	25 0 00
Billets à recevoir en règlement de primes	12,476 63
Primes en cours de collection	62,761 97
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 27
Compte en suspens	716 26
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées	17,601 14— $875,588 62

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour primes non acquises	201,117 02
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 26
Dividende non réclamé	4,215 50
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company	11,400 29
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	5,511 72
Excédant net comme ci-dessus	106,933 83— $875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1883.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

[Signé] CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGÉ, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	E. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYÈS.

16 janv—

BODLEY BROTHERS

Ont l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 2 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voitures, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 61 rue Carondelet

ASSURANCES.

Seizième état de situation, annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania de la Nouvelle-Orléans.

Conformément aux dispositions de sa Charte la compagnie publie l'état de situation suivant, pour l'année expirant le 31 décembre 1882:

Primes d'incendie	$102 290 18	
Primes de mers	5,994 21	
Primes de rivières	4,294 13	
Total des primes en l'année 1882	$112,578 52	
Ajouter les primes non échues pour 1881	37,215 00	$149,793 52
Intérêt et Réserves, moins les dépenses		25,649 30
Total		$175,442 82
Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$64,938 53	
Sur les risques de mers	192 38	
Sur les risques de rivières	2,868 12	
	$67,999 03	
Escompte, primes remboursées et réassurances	34,611 57	
Taxe et souscription	9,108 39	111,718 99
Profits		$63,726 83
Réserve pour des primes non échues	$30,312 30	
Réservé pour les pertes non ajustées	8,100 00	
Cinq pour cent, dividende payé en juillet 1882	10,000 00	
Cinq pour cent, dividende dû en janvier 1883	10,000 00	
Surplus	5,416 53	
	$63,828 83	

ACTIF.

Billets reçus pour des primes	$687 15
Primes en voie de recouvrement	19,119 75
Prêts sur demande sur des collatéraux et hypothèques	68,050 00
Bons et Consolidés de Ville et des Etats Unis	65,785 50
Effets immobiliers	47,426 06
Actions de banques et autres	33,766 00
Meubles de Bureau	1,500 00
Comptant en banque et en mains	17,224 35
Total	$253,724 83

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

H. ZUBERBIER, Président.

EMIL MAIER, Secrétaire.

Assermenté et signé en ma présence, à la Nouvelle-Orléans, le 12ème jour de janvier 1883.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue le 11 du courant, il a été résolu unanimement de déclarer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT au 31 décembre 1882, faisant DIX POUR CENT par an sur le Fonds Capital; aussi, un dividende de CINQ POUR CENT sur les profits nets pour l'année 1882 en faveur des actionnaires, le tout payable sur demande.

H. ZUBERBIER,

EMIL MAIER, Président.

Secrétaire. 16 janv—

Vingt-Cinquième Tableau annuel de la Compagnie d'Assurance "HOPE," DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau, No 168 rue Gravier.

H. PEYCHAUD, Président.

JOS. H. MARKS, Vice-Président,

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes dans l'année expirée le 31 décembre 1882 y compris le compte des primes non acquises de 1881		$ 84,716 65
Montant au crédit du compte de Profits et Pertes	$ 7,926 12	
Montant en suspens	2,317 52	10,243 64
		$94,960 29
Sur les risques d'incendie	$ 66,805 22	
Sur les risques de marine	4,496 16	
Sur les risques de rivière	13,415 27	
	$84,716 65	
En moins—		
Pertes sur les risques d'incendie	$ 13,122 81	
Pertes sur les risques de marine	332 76	
Pertes sur les risques de rivière	2,699 06	
	$16,154 63	
Licences de ville et d'Etat et taxes sur capital et propriétés foncières	2,813 72	
Réassurances	4,912 78	
Réfaction	10,553 19	
Primes remboursées	2,370 81	
Bureau des Assureurs et dépenses générales, intérêt en moins	6,301 65	
		44,306 78
		$50,653 51
Réserve pour risques non terminés au 31 décembre 1882	$ 23,933 96	
Réserve pour pertes non réglées	13,028 61	
Montant en suspens	317 22	
Dividende au taux de 10 0|0 par an à partir d'avril 1882	13,378 22	
	$50,653 51	

Actif de la Compagnie:

Prêts garantis sur hypothèque	$ 35,379 30	
Prêts garantis sur nantissement	5,020 21	
Effets à courte échéance	2,782 46	
		43,181 97
Divers bons et actions		4,196 86
Biens fonciers		14,317 12
Primes en voie de perception		11,991 47
Billets pour actions		79,215 00
Montant déposé dans la banque Nationale de l'Union	$ 84,828 34	
Montant déposé dans la banque des Citoyens	61,450 33	
Montant déposé dans la banque du Canal	1,407 26	
En caisse	170 15	
		147,861 08
		$300,653 51

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

LOUIS BARNETT, Secrétaire. HY. PEYCHAUD, Président.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 11 janvier 1883.

M. T. DUCROS, notaire,

No 168 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 10 janvier 1883 il a été unanimement résolu qu'un dividende comptant au taux de 10 0\|0 par an, à partir d'avril 1882, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1882, soit déclaré et payable sur demande aux actionnaires, ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

13 jan—1m

Alimentation

VIN DE Chapoteaut

A LA PEPTONE PHYSIQUE

Nutrition

Les aliments journaliers sont transformés par le suc gastrique de l'estomac en une substance assimilable nommée peptone qui passe directement dans la circulation pour former la chair, les muscles, les os. Mais lorsque l'estomac est malade, il n'a plus l'énergie nécessaire pour digérer les aliments. M. CHAPOTEAUT, avec la viande de bœuf transformée en Peptone au moyen de la pepsine, obtient un produit exactement semblable à celui formé par l'estomac qui permet de nourrir les malades les plus gravement affectés, même quand l'estomac se refuse à toute digestion. Il convient aux anémiques, aux malades de l'estomac, aux phtisiques, aux convalescents, aux personnes affaiblies par le travail, les affections cancéreuses, les excès, etc.

Il facilite la croissance des enfants, leur augmentation de poids, et nourrit les vieillards.

CHAPOTEAUT, 8, r. Vivienne, Paris

INJECTION AU **MATICO**

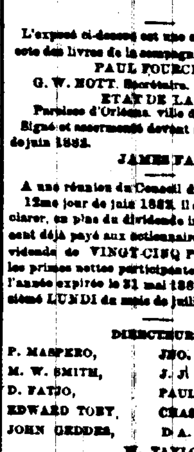

DE GRIMAULT & Cie

Pharmaciens

8, RUE VIVIENNE, PARIS

Exclusivement préparée avec les feuilles du Matico du Pérou, cette injection s'est acquise en quelques années une réputation universelle. Elle guérit en peu de temps les écoulements les plus rebelles.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

Conformément aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente —

Risques de feu		$261,970 34
Risques maritimes		27,992 33
Risques de rivières		18,567 92
Total des primes		$308,530 60
Moins primes non acquises		76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882		$231,983 60
Pertes payées		
Sur risques de feu	$83 302 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 06	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,196 78	
Réassurances et primes remboursées	10,168 16	
		$111,036 10
		$120,947 5
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Propriétés foncières		$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47.		67,774 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions		66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement		151,761 67
Billets à recevoir		64,170 58
Primes en voie de collection		32,652 07
Actions d'assurances		1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.		10,400 00
Actions du Levee Ste Cotton Press		1,690 00
Jugement sur billets hypothécaires		4,335 00
Argent en caisse		51,542 54
		$705,187

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et conforme des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
	W. TAYLOR.

Banque Nationale d'Etat De la Nouvelle-Orléans.

Etat de situation semestriel Au 30 décembre 1882.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,127,544 49
Bons des Etats-Unis		375,000 00
Autres bons et actions		362,246 58
Effets immobiliers		83,912 29
Autres valeurs—comptant		1,018 10
Cinq pour cent fonds de rachat		16,875 00
Prêts sur demande	$ 576,253 32	
Echange	565,403 1	
Espèces	611,545 5	
Chèques sur d'autres banques	200,467 07	$3,083,666 12
		$4,090,264 59

PASSIF.

Capital	$ 425,000 00
Surplus	250,000 00
Circulation	337,500 00
Dividende non payé	13,665 95
Profits indivis	61,749 79
Dépôts de banques et de banquiers	221,236 79
Dépôts individuels:	
Bureau principal	$1,698,418 87
Succursale	1,082,702 19—$2,681,120 06
	$4,090,264 59

SAM. H. KENNEDY, Président,

PIERRE LANAUX, Vice-Président.

T. R. ROACH, Caissier.

31 déc—1m

FEUILLETON.

No 6] Commencé le 27 janvier.

LE COMPAGNON DE CHAINE.

—PAR—

GEORGES PRADEL.

PREMIÈRE PARTIE.

(Suite.)

Ce qu'avait prévu la tante d'Aline arriva; lorsqu'il n'y eut plus de tiers entre les deux jeunes gens, Robert se leva, vint s'asseoir auprès de sa fiancée et, prenant sa main dans les siennes, il lui dit d'une voix que l'émotion rendait tremblante.

—Aline! faut-il que je vous retrouve ainsi!

En entendant cette voix si vibrante, et émue, résonner à ses oreilles, la jeune fille tressaillit.

Elle se leva frémissante et lui dit:

—Venez! aussi bien faut-il que tout soit expliqué entre nous. J'aurais pu vous écrire, Robert, j'ai préféré vous voir. Et quand je vous ai aperçu, j'ai été glacée, j'ai senti mes forces faiblir, ma résolution s'ébranler....

En disant ces mots, d'un pas saccadé et nerveux elle franchit la porte du salon et entraîna Robert à travers le jardin.

La lune s'était levée, éclairant le ciel encore embrasé de la chaleur du jour. De la mer venait une brise légère, et par petites ondes elle se mêlait au parfum des fleurs. Comme contraste, sur un pin, un derouge lançait sa note rêche, et des rainettes tapies sous l'herbe donnaient leur note argentine en annonçant le soleil du lendemain.

Au bas du jardin, formé par une terrasse surplombant les rochers, on voyait la mer bleue qui, unie comme une glace, s'étendait à l'infini. Aline s'arrêta au balustre de la terrasse. Elle regarda autour d'elle; ils étaient bien seuls.

Anxieux, M. de Laitres n'osait prononcer une parole.

Le grand silence, la solitude, le calme qui l'environnait, produisirent une détente dans le cœur de mademoiselle Vannières. Sa voix s'adoucit, s'attendrit, et ce fut avec une émotion dont elle ne fut pas maîtresse, cette fois, qu'elle prononça ces paroles:

—Je n'ai pu m'expliquer, dans la dernière lettre que vous avez reçue de moi. Sous le poids de l'affreux malheur qui venait de me frapper, j'ai vainement cherché mes mots pour rendre ma pensée. Aujourd'hui, il est de mon devoir de le faire. Quand vous avez demandé ma main, Robert, je vous l'ai accordée avec joie; je n'avais pas à songer à l'avenir; j'étais riche. Ma lettre vous a bien parlé de changements douloureux survenus dans notre existence; elle ne vous a pas tout dit. Ma mère et moi nous sommes ruinées!......

Ces mots, si tristes en eux-mêmes, causèrent à M. de Laitres une immense joie égoïste. On lui enlevait un poids énorme qui l'étouffait. C'était par un excès de délicatesse, c'était donc par suite de cette inégalité de fortune qu'il venait d'éprouver cette effroyable souffrance! Béni soit Dieu! se dit-il, peine d'argent, c'est peu de chose, et il respira de toute la force de ses poumons, comme un noyé qui revient sur l'eau.

Il allait répondre, mais d'un geste de la main la jeune fille lui ferma la bouche.

—Ne m'interrompez pas, je vous en prie. La mort de mon père qui m'aimait avec idolâtrie, a été la ruine de toute mon existence. Vous souvenez-vous, Robert, qu'un soir, dans une fête, passant joyeuse à votre bras, j'ai tout à coup ressenti un pressentiment funèbre? J'étais entourée d'affection et de tendresse, tous ceux qui me voyaient passer me portaient envie, et je vous dis, penchant tristement la tête: "Tout cela, c'est bien joli la jeunesse, la richesse, et un matin on se réveille sans rien." La fortune de mon père s'est écroulée avec lui. Je ne la regrette pas et voudrais une seconde fois la perdre si elle pouvait rendre l'existence à celui que je chérissais. J'étais riche quand vous avez demandé ma main. Aujourd'hui je suis pauvre. Il reste à ma mère, que le chagrin a vieillie de 20 ans, six mille livres de rente, la moitié de ce que nous dépensions dans un mois. Mais l'honneur est sauf. Mon père avait un passif que nous ne pouvons nous expliquer encore: tout a été payé.

La jeune fille essaya fiévreusement une larme qui se faisait jour malgré tous ses efforts, et reprit:

—Je n'ai pas eu le courage de vous écrire ce désastre. Je voulais vous voir une fois encore, et quand je vous ai aperçu tout à l'heure, je n'ai pu trouver une parole. Je sentais que je vous déchirais le cœur en ne vous répondant pas, en ne vous regardant pas, et il m'a fallu surtout songer à la mort de mon père, pour que ma résolution demeurât inébranlable.

Elle allait continuer, mais M. de Laitres lui coupa la parole et avec une fermeté douce:

—Vous m'avez donc bien mal jugé! Mais j'ai moi, une fortune, bien modeste, il est vrai. Jamais comme à cette heure je n'ai béni mes chers parents de me l'avoir léguée. Nous aurons, chère Aline, amplement de quoi vivre. Certes le malheur qui vous a frappée a été pour moi aussi une terrible douleur. Je n'oublierai jamais celui qui avait bien voulu avoir pour moi une affection si tendre, qui avait bien voulu me choisir pour son fils. Je le pleure à l'égal des miens. Je n'ai point l'espérance de vous le faire oublier, Aline. Mais en unissant nos regrets, ils seront moins pénibles, et laissez-moi croire que l'ardeur de mon amour vous fera retrouver le calme et le bonheur! Vous quitter! renoncer à vous! Ah! jamais!

Aline écoutait, les mains sur son cœur pour en étouffer les battements.

—Non! dit-elle en secouant la tête avec un geste désespéré. Non, rien ne pourra me faire changer de résolution.

—Si vous me refusez, Aline, je croirai que c'est vous alors qui avez peur de la gêne, des privations de l'économie, de la vie rangée et modeste. Je croirai....

Mademoiselle Vannières l'empêcha de continuer.

—Robert, dit-elle d'une voix sourde, n'insistez pas, vous me brisez le cœur. N'y eût-il pas entre nous cette raison de fortune perdue, qui fait aujourd'hui de moi une fille sans dot, ce mariage serait malgré tout impossible.

M. Vannières, Henri Vannières, le banquier bien connu de tout Paris, habitait l'un des ravissants et spacieux hôtels qui donnent d'un côté sur le parc Monceaux, et de l'autre sur la rue de Courcelles. M. Vannières avait épousé de bonne heure une jeune fille jouissant d'une fortune égale à la sienne, et jamais union convenable sous tous les rapports n'avait été ni plus calme ni plus heureuse. Madame Vannières, après deux ans de mariage, eut la joie d'avoir une fille, Aline, et dès lors, comme satisfaction, rien ne manqua plus ni au mari ni à la femme. Le père s'était mis à adorer sa fille de toutes ses forces, et il faut lui donner pour excuse que l'enfant était jolie comme un cœur et maligne comme un lutin. Si bien que, dès l'âge le plus tendre, mademoiselle Aline fut habituée à faire toutes ses volontés et vit ses désirs aussitôt accomplis que formulés. Rendons cette justice à cette enfant, c'est que la gâterie excessive du père n'avait pu réussir à fausser une nature foncièrement honnête et loyale. Sans doute, mademoiselle Vannières était tant soit peu originale et fantasque, volontaire et aussi entêtée. Mais, sous l'aile de sa mère, le cœur demeurait excellent, généreux, enthousiaste, élevé. Mademoiselle Aline n'avait rien de commun avec ces petites pécores, la peste des salons, frivoles, banales, intéressées, envieuses, que Gavarni définissait déjà de son temps: "Petites poupées qui s'habillent, babillent et se déshabillent."

La famille Vannières était donc heureuse.

Une ombre existait cependant à ce tableau.

M. Vannières était joueur. La Bourse l'attirait avec ses imprévus, ses émotions, disons ses angoisses. Il s'était, plusieurs fois, laissé engager dans des combinaisons dangereuses; non pas qu'il compromît sa fortune et celle des siens, non pas qu'il courût le danger de subir des pertes irréparables et de se trouver insolvable un beau jour, au fond d'une désastreuse échéance ou d'un krach impossible à prévoir. Non certes! les choses n'allaient point jusque-là. Il était trop prudent et à la fois trop loyal pour s'abaisser à de pareilles actions, qui frisent de si près l'indélicatesse que nous avouons humblement ne point sentir la différence qui les sépare. Mais enfin, il jouait, c'était un fait avéré, reconnu.

Du reste, M. Vannières comprenait si bien le tort qu'il avait de se livrer à de semblables opérations, qu'il s'en cachait avec un soin extrême, n'avouait jamais ses bénéfices ou ses pertes, enfin jouait rarement lui-même, mais faisait jouer des tiers porteurs ignorés qui, guidés par leur intérêt, lui gardaient religieusement le secret.

Cet état de choses était connu dans l'entourage de M. Vannières. On en plaisantait fort, on en faisait des gorges chaudes. Mais le banquier laissait dire et faire et continuait son petit bonhomme de chemin. Pour le vrai, il était maniaque, et c'était dans les jeux de Bourse que s'étaient réfugiées toutes ses manies. Cachottier, renfermé, comme il a été dit plus haut, tout ce qui pouvait arriver à sa maison de banque le laissait impassible et froid, soit qu'il se produisit une perte ou même un déficit chez un confrère de province, et la moindre oscillation de la Bourse l'émotionnait et l'énervait.

Il essayait de n'en rien laisser paraître, il cachait ses impressions et tâchait de prendre sur lui, mais les initiés n'en étaient point dupes, et madame Vannières, la première, se disait avec un soupir tout chargé d'inquiétudes:

—Mon mari a encore joué à la Bourse.

Et, en lisant la cote, elle était fixée sur la nature des impressions du banquier.

Que l'on ne crie pas à l'exagération.

Chacun a sa manie. Le plus fantastique des millionnaires de la haute banque qui, dans une journée, fait quelquefois des différences de plusieurs millions, n'est-il pas de massacrante humeur quand au Jockey, dans sa soirée, il a perdu un louis au bésigue chinois?

En dehors de ce côté dangereux, M. Vannières était un excellent mari et le meilleur des pères. Attentionné chatouille pour sa femme et sa fille, cherchant à leur plaire, à les amuser, à leur inventer mille surprises. Là encore, se montrant cachottier, et tenant à ce que le secret fût gardé jusqu'au dernier moment.

Aline avait dix-huit ans. Elle était merveilleusement jolie, dans tout l'épanouissement de sa beauté et de sa jeunesse. Inutile de dire que son père en était fier, et qu'il n'y avait point pour lui de jouissance comparable à celle de voir sa fille admirée et adulée. Il en était littéralement fou.

Elle lui aurait demandé les mines de Golconde, les bancs de Schiras et d'Ormus, qu'il se serait mis en devoir de les acheter.

Mademoiselle Vannières ayant témoigné le désir de passer un hiver à Nice, son père planta là la banque et les affaires, au milieu de la saison la plus animée, il oublia même la Bourse pour un moment, les petits agents secrets et la corbeille, pour louer un chalet sur la rive droite du Paillon, au bord de la promenade des Anglais.

A Nice, Aline fit tourner toutes les têtes, on ne parlait que de la belle mademoiselle Vannières.

Mais les plaisirs mondains fatiguèrent vite la jeune fille, elle s'engoua bientôt des excursions en mer, et au bout de peu de temps il n'y eut pas de crique, de petit port, d'anse ou de roche qui n'eût eu la visite de mademoiselle Vannières. Elle emmenait naturellement son père et sa mère dans ses petits voyages le long de la côte.

Les îles d'Hyères, cet Eden entouré d'eau, devaient naturellement avoir les visites d'Aline. Un certain jour, revenant à bord d'une petite tartane d'une excursion à Porquerolles, mademoiselle Vannières, ayant entrepris de revenir par la presqu'île de Gien pour visiter le salin des Pesquiers, la tartane fut prise à la hauteur de l'île Roubaud par un fort coup de mistral. Le patron, un Provençal qui n'était pas bien ferré sur la manœuvre, pas plus que les deux matelots qui l'accompagnaient, du reste, se prit à trembler de tous ses membres en implorant Sainte Barbe, d'autres saints peu connus et Notre-Dame de la Garde.

L'île Roubaud possède, au sud, un petit port à l'abri du vent du nord. Le patron y engouffra sa tartane, malgré les ordres de mademoiselle, qui prétendait bien ne point demeurer là, et jura ses grands dieux qu'il ne débouquerait du port de l'île Roubaud que quand Neptune et Eole se seraient mis d'accord pour museler encore une fois cet affreux Circius; ou plutôt, car ledit patron ignorait la mythologie, ce fut la façon dont Aline traduisit son ultimatum, quand il eut affirmé qu'il ne remettrait à la voile que quand le mistral aurait cessé.

—Voyez-vous, disait-il à Aline dans son patois, quand le mistraou bouffe, la diable il est en Provence.

L'île Roubaud est un véritable rocher. Madame et mademoiselle Vannières étaient donc très embarrassées, et le banquier ne parlait rien moins que d'étrangler le patron et ses matelots et de mettre lui-même à la voile.

Or, à cette époque, l'escadre était mouillée en pleine rade d'Hyères, et Robert de Laitres, en qualité d'enseigne de vaisseau, était embarqué à bord du *Magenta*.

Dans la journée, avec un solide canot à vapeur, il avait été en corvée à Porquerolles. Sur le pont, il avait aperçu de loin mademoiselle Vannières, avec laquelle il avait fait bien des tours de valse aux bals du Casino de Nice, et après l'avoir respectueusement saluée, il s'était dit:

—Pauvre jeune fille, si elle prétend retourner à Nice aujourd'hui, elle va être rudement secouée.

La mer durcissait, le mistral soufflait de plus en plus avec violence; en regagnant le bord du *Magenta*, M. de Laitres aperçut la tartane qui s'en allait affolée chercher un refuge dans l'île Roubaud.

Se mettre, lui, son canot et ses hommes, aux ordres de madame Vannières et de sa fille, leur donner l'hospitalité pendant une heure sur le *Magenta* et déposer toute la famille en sûreté à la pointe de la douane, tout auprès d'Hyères, ce fut ce que Robert accomplit le plus galamment du monde.

Ce petit service valait toutes les présentations. Aline trouva son sauveur, c'est ainsi qu'elle l'appela, charmant et tous pour.... et on cela elle [illegible] de sa mère et surtout du banquier, qui s'engoua du jeune officier et s'attacha à ses pas jusqu'à ce qu'il en eût fait le commensal de son chalet de Nice.

M. de Laitres allait finir ses deux années d'escadre et devait se rendre ensuite à Paris pour y passer un congé de six mois. A son arrivée dans la grande ville, la famille Vannières y était déjà rentrée. Les portes de l'hôtel du parc Monceaux s'ouvrirent toutes grandes devant lui. Aline le reçut en rougissant un peu, et avec un sensible plaisir. En éprouvant de son côté une émotion violente, Robert fut obligé de s'avouer à lui-même qu'il aimait mademoiselle Vannières comme un fou. C'était de la folie en effet, car il était convaincu que jamais les parents ne consentiraient, étant donné sa mince fortune, à lui accorder cette riche héritière. Il ne songeait d'ailleurs nullement à la demander, car il eût été désespéré que l'on pût le prendre pour un coureur de dots.

Cinq mois passèrent avec une rapidité vertigineuse. Trente jours encore, et M. de Laitres, qui dans l'intervalle avait été promu lieutenant de vaisseau, allait rejoindre le port de Toulon et s'embarquer en qualité de second sur le croiseur l'*Ariel*.

Le brave garçon avait eu la force de garder son secret. Mais il était bien malheureux et bien triste. Pour Aline, une complète métamorphose s'était opérée en elle. Nerveuse, fantasque, riant aux larmes et finissant par réellement pleurer, elle devenait au moral complètement méconnaissable.

Le dernier jour du cinquième mois, Robert dînait, ce soir-là, à l'hôtel Vannières, en très petit comité. Après le repas, il fut très surpris de voir le banquier lui faire un signe mystérieux et l'emmener dans son cabinet de travail.

—Robert, lui dit-il, en supprimant pour la première fois le mot monsieur, vous êtes un brave garçon et un parfait galant homme. Vous allez partir dans un mois et vous resterez trois ans absent.

—Oui, monsieur, réplique tristement M. de Laitres.

—Ce départ, continua M. Vannières, vous cause un réel chagrin. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen, en remuant ciel et terre, de vous empêcher de partir?

—Je n'accepterais pas, réplique M. de Laitres avec vivacité. Le Sénégal est coté dans la marine comme une de nos mauvaises stations. Si, par faveur, j'obtenais de permuter, ce serait un de mes camarades qui prendrait ma place, et c'est à mon tour de partir.

—C'est très beau cela, et je vous admire. Il y a mieux. Ne rougissez pas. J'ai pris mes informations; vous n'avez jamais osé me demander la main d'Aline, parce que vous n'avez qu'une fortune modeste. Or, je ne veux pas être un père barbare. Partez; et, à votre retour, vous êtes dans les mêmes sentiments, vous et elle, je vous donnerai Aline. Ne me remerciez pas. Je puis vous avouer aujourd'hui ce qu'elle n'a jamais fait, c'est qu'elle vous aime de tout son cœur.

Et frappant sur un timbre, il dit au domestique qui apparut:

—Priez mademoiselle de venir me parler.

Ce fut l'air tout étonné que la jeune fille entra dans le cabinet de son père. Ses yeux coururent à Robert, ensuite à M. Vannières.

Le banquier jouissait un peu de son embarras et de sa perplexité.

—Aline, dit-il après un silence consacré à regarder son enfant avec un sourire tout chargé d'amour et de tendresse, j'ai cru devoir prendre une grave résolution sans te consulter. Je viens de demander à Robert s'il voulait bien de toi pour femme, et.....

Il n'acheva pas.

Rougissante, confuse, Aline s'était élancée au cou de M. Vannières et, l'embrassant à pleins bras, murmurait d'une voix étouffée, en refoulant ses larmes de bonheur:

—Tais-toi! tais-toi! Tiens! tu es le meilleur des pères, tiens je t'adore! Comme tu es méchant de m'avoir ainsi attrapée..... comme c'est mal.

—Robert, fit M. Vannières.

Et le jeune homme, non moins confus que celle que l'on fiançait à lui, s'élança à son tour. Et sous l'œil du père, dans ses bras, ces deux êtres qui s'aimaient de toutes leurs forces, échangèrent un premier et chaste baiser.

A continuer.